Metz : alors qu'il risque d'être verbalisé, le migrant ivoirien démarre en trombe, percute une policière, grille des feux, emprunte des sens interdits et heurte un véhicule ; son avocat plaide un "débranchement du cerveau" (MàJ)

12/04/2023 à 7h43



12/04/23

« Monsieur, vous allez trop vite. » Bakary* n'arrive pas à suivre. Il faut dire que c'est une ribambelle de délits qu'énumère, à un rythme soutenu, le président du tribunal. Le prévenu aussi a eu un rythme effréné dans le centre-ville de Metz, mercredi 5 avril. On rappelle les faits : une policière municipale veut verbaliser Bakary car sa BMW est garée sur une voie du Mettis, devant la gare. Lui démarre direct, percute la fonctionnaire au niveau du poignet gauche, grille des feux,

emprunte des sens interdits, heurte un véhicule qui va en percuter un second en stationnement, puis se fait cueillir dans une impasse de Bellecroix.

« A la place, vous commettez de nombreux délits »

En plus, si son permis ivoirien est finalement bien en règle, ce préparateur de commandes roulait sans assurance. Le prévenu de 22 ans reconnaît ses torts mais conteste le défaut d'assurance : il serait « copropriétaire » de la BMW avec un ami et celui-ci aurait oublié de faire les papiers.

(…)

L'avocat de la policière (2 jours d'ITT) est également sidéré : « Je pensais qu'il avait provoqué cette course-poursuite car il n'avait pas d'assurance. Et là, j'apprends que c'est pour une bête histoire d'amende ? ! Je pense qu'il n'a pas saisi la stupidité de la chose. » (…) Son conseil, Me Alexandre Schmitzberger, plaide un « débranchement » du cerveau. « Mais son séjour en détention provisoire l'a fait réfléchir. » Le tribunal suit quand même le parquet : un an de prison avec sursis, annulation du permis (avec interdiction de le repasser avant un an) et confiscation de la BMW…

Le Républicain Lorrain

(Merci à René)

09/04/23

Ce chauffard de 22 ans n'a pas fait les choses à moitié, dans les rues de Metz mercredi dernier. Il a percuté une policière municipale qui venait de le verbaliser et ne s'est pas laissé

appréhender par les forces de l'ordre. Des voitures de particuliers ont été accidentées. L'homme a fini par être interpellé.

Les faits ont démarré à la gare : le chauffard a percuté la policière municipale qui venait de le verbaliser. Il a ensuite pris la fuite au volant de sa BMW.

Tout démarre mercredi 5 avril en début d'après-midi. Une patrouille de police municipale observe un stationnement gênant devant la gare de Metz , dans le couloir de bus réservé aux Mettis. Une policière verbalise le véhicule, une BMW Série 1. De plus, la vignette d'assurance est absente et les plaques d'immatriculation ne sont pas rivetées. Un jeune homme arrive et… monte dans la BMW. Il démarre…

(…) Le Républicain Lorrain

(Merci à Anthony)